



CCIH

Caisse de Compensation ALFA de l'Industrie Horlogère
Siège central

CIRCULAIRE aux

**Employeurs du canton de VAUD
affiliés à la Caisse ALFA**

n/réf. CVS/rs
ALFA

La Chaux-de-Fonds, décembre 2022

**CANTON DE VAUD -
Taux de cotisation 2023**

Mesdames,
Messieurs,

En décembre 2020, nous vous avons annoncé une augmentation extraordinaire de 0.17% du taux spécial pour une période de 2 ans suite à un développement défavorable pour la Caisse ALFA lié au régime du fonds de surcompensation.

Nous vous confirmons donc que le taux spécial est diminué de 0.17% dès le 1^{er} janvier 2023 et passera ainsi de 1.10% à **0.93%**.

Cette cotisation de 0.93% s'ajoutant au nouveau taux de cotisation global de 2.60%, celui-ci est diminué pour le canton de Vaud de 3.90% à

3.53% dès le 1^{er} janvier 2023.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente, et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**CAISSE DE COMPENSATION
POUR ALLOCATIONS FAMILIALES
DE L'INDUSTRIE HORLOGERE**